



Sélection d'un couvreur* (toit résidentiel à forte pente)

L'achat d'un nouveau système de couverture est un investissement important. Avant de dépenser votre argent, passez un peu de temps à apprendre à évaluer l'entrepreneur en couverture susceptible d'effectuer les travaux.

Les entrepreneurs en couverture ne se valent pas tous, et l'ACEC vous recommande de les préqualifier pour obtenir à coup sûr un travail bien fait. Les conseils suivants vous aideront dans votre décision :

- Vérifiez si l'entrepreneur a une place d'affaires permanente, un numéro de téléphone et un numéro de taxe.
- Exigez de voir des copies de la police d'assurance responsabilité de l'entrepreneur et de ses certificats d'indemnisation des travailleurs. Assurez-vous que les garanties sont en effet pendant toute la durée de votre projet. (Consultez votre commission de santé et sécurité provinciale ou territoriale pour connaître les lois applicables aux garanties d'assurance pour les accidents du travail.)
- Demandez à l'entrepreneur de fournir la preuve que tous ses travailleurs ont suivi une formation reconnue par la province en matière de santé et de sécurité du travail.
- Cherchez une entreprise avec une expérience éprouvée qui offre facilement des références de clients et une liste des projets achevés. Communiquez avec ces clients pour savoir s'ils ont été satisfaits.
- Insistez pour que l'on vous remette une soumission écrite, et étudiez-la soigneusement pour voir si elle décrit complètement les travaux et spécifications, y compris les dates de début et d'achèvement estimatives des travaux et les modalités de paiement.
- Appelez votre Better Business Bureau pour voir si des plaintes ont été déposées.
- Demandez à l'entrepreneur d'expliquer ses procédures de supervision de projet et de contrôle de la qualité. Demandez le nom de la personne qui sera en charge, le nombre de travailleurs qui sera nécessaire et la date d'achèvement estimative.
- Lisez attentivement **la garantie, et voyez si elle contient des clauses d'annulation.**

Gardez une saine dose de scepticisme envers le plus bas soumissionnaire et assurez-vous d'obtenir au moins trois soumissions d'entrepreneurs différents (si possible). Méfiez-vous si l'offre paraît trop belle. Rappelez-vous, le prix n'est qu'un des critères de choix. Le professionnalisme et la qualité du travail doivent compter aussi.

** Tiré en grande partie d'un bulletin de la National Roofing Contractors Association (NRCA) des États-Unis.*

Les opinions exprimées ici sont celles du Comité technique national de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC). Ce bulletin consultatif est diffusé dans le but de communiquer de l'information technique sur les couvertures aux différents lecteurs. Les données, les commentaires, les opinions et les conclusions éventuellement formulés ne sont pas

destinés à fournir des conseils techniques faisant autorité et le lecteur est informé que toute intervention reposant sur les informations fournies dans ce bulletin consultatif doit être contre-vérifiée par les professionnels, ingénieurs ou architectes concernés. L'ACEC, ses dirigeants, les membres de son conseil d'administration, ses membres et ses employés déclinent toute responsabilité à l'égard de l'usage qui pourrait être fait de l'information contenue dans le présent manuel, et des conséquences d'une interprétation que le lecteur pourrait faire de telles informations.